

SALAIRES ET CONDITIONS DE TRAVAIL 2025-2026



CP 102.03

CARRIÈRES DE PORPHYRE DE LA PROVINCE
DE HAINAUT ET CARRIÈRES DE QUARTZITE
DE LA PROVINCE DU BRABANT WALLON

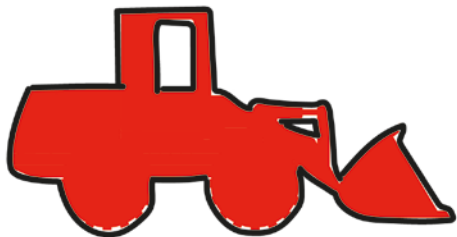
Ouvriers



FGTB

Centrale Générale

Ensemble, on est plus forts



Porphyre

SCP 102.03

Quelles améliorations?

Sécurité d'existence

Augmentation du complément chômage temporaire, introduction d'un plan hospitalisation, ...

Pouvoir d'achat

Passage des chèques repas à 10€, augmentation de la prime vêtements, instauration d'une prime de rappel, ...

Fins de carrières

Prime d'ancienneté 25-35 ans, jour de congé lié à l'âge, amélioration complément crédit-temps, revalorisation de la pension complémentaire et de la prime de départ ...

Salaires et indemnités

p. 5

Temps de travail

p. 13

Fin de carrière

p. 15

Avantages sociaux

p. 19

Petit chômage

p. 23

Autres

p. 25



SALAIRES ET INDEMNITÉS

Salaires et indemnités

Il n'existe pas de salaire minimum fixé au niveau du secteur. C'est donc dans chaque entreprise que les salaires sont établis.

La délégation syndicale vous renseignera sur le salaire qui est dû en fonction:

- du poste de travail;
- de la qualification;
- de l'âge (dans certains cas);
- du changement momentané de fonction dans une autre catégorie.

Primes liées à la production au 1er février 2026

Carrières de Bierghes et de Lessines

Prime de nuit: 3,0922 €

Pour les heures prestées:

- la nuit du samedi au dimanche entre 16h et 6h;
- les autres nuits entre 20h et 6h;
- pour les heures supplémentaires de l'équipe de nuit au-delà de 6h du matin.

Prime d'horaire décalé: 0,9358 €

Pour les heures prestées:

- entre 6h et 6h30;
- entre 17h30 et 20h;
- le samedi entre 13h30 et 16h.

Garantie décalage 5,0359 € par jour

- Garantie en cas de décalage pour tout horaire non compris entre 6h30 et 17h30 heures;

Carrières de Quenast

Prime de nuit: 3,0203 € pour les heures prestées entre 16h et 6h pour la nuit du samedi au dimanche et entre 20h et 6h les autres nuits.

Décalage travail d'équipe: 0,6276 €

Pour les heures comprises entre 5 h et 21 h entraînant des décalages d'horaire par rapport à l'horaire normal ou des prestations avant 7h et après 18h.

Indemnité de descente et de remonte: 0,4327 € par heure prestée.

Toutes les carrières

Changement d'horaire exceptionnel: 5,0359 € par jour.

À partir de 2026, lorsqu'un travailleur est appelé exceptionnellement à travailler selon un horaire inhabituel.

Services d'entretien: 4,7544 € de l'heure pour les prestations du samedi.

Prime de rappel: 9,48 € pour un jour.

À partir de 2026, introduction d'une prime de rappel d'inactivité en dehors de tout travail supplémentaire. La prime sera due pour autant que le changement n'émane pas du travailleur et ne sera pas due en période de chômage.

Chèque-repas

À partir du 1er janvier 2026, vous avez droit à un chèque repas d'une valeur faciale de 10€.

Chèque cadeau

Vous avez droit à un chèque cadeau dont le montant s'élève à 40 €/an. Il est octroyé à chaque travailleur en novembre.

Indemnité vêtements de travail

À partir du 1er janvier 2026, le montant de cette indemnité récurrente est de 1,08 € par jour de travail entamé.

Prime de Fin d'année

Une prime de fin d'année est payée en décembre.

Elle est égale à:

- 173 heures de salaire pour Quenast
- 168,7 heures de salaire pour Bierghes et Lessines.

Frais de transport

Quel que soit le moyen de transport utilisé (sauf vélo): l'intervention patronale est de 100% de l'abonnement social et ce, dès le 1er kilomètre parcouru.

Indemnité vélo: 0,37 € par km.

Écochèques

Le montant s'élève à 250 € (récurrents). La question de l'assimilation de certaines absences sur le calcul des écochèques fera l'objet d'un examen attentif de la part des interlocuteurs sociaux en entreprise.

Indemnité Car Wash

Vous avez droit à une indemnité de 15 € par mois.

Prime Internet

Vous avez droit à une prime internet de 20 € / mois

Indemnité Complémentaire de Chômage temporaire

À partir du 1er juillet 2026, l'indemnité s'élève à 17 €.

Elle est octroyée pendant 100 jours pour les travailleurs:

- ayant au minimum 3 mois d'ancienneté dans le secteur;
- licenciés pour raison économique.



TEMPS DE TRAVAIL

Temps de travail

La durée hebdomadaire du travail est de 37 heures.

Les modalités d'application sont fixées au niveau des entreprises.



FIN DE CARRIÈRE

Fin de carrière

Prime d'ancienneté

Mise en place d'une prime d'ancienneté/anniversaire après 25 ans et 35 ans.

Instauration d'une prime minimale sectorielle:

- 200 € à 25 ans d'ancienneté dans l'entreprise;
- 400 € à 35 ans d'ancienneté dans l'entreprise.

La prime sera accordée à tout travailleur à l'année anniversaire.

Cet avantage sera accordé de manière rétroactive à tout travailleur ayant rempli les conditions avant la mise en place de cet avantage. Les malades d'une durée de plus de 5 ans en sont exclus.

Congé d'ancienneté

Octroi de 1 jour de congé à partir de 55 ans sauf si régime d'entreprise équivalent.

Crédit-temps

L'âge d'accès à un emploi de fin de carrière à partir de 55 ans est prolongé jusqu'au 30 juin 2029.

Conditions:

- 55 ans;
- Réduire les prestations de travail à mi-temps ou 1/5e temps;
- Pouvoir justifier 35 ans de carrière professionnelle
- Ou avoir été occupé depuis:
 - a) au moins 5 ans dans un métier lourd dans les 10 dernières années calendrier;
 - b) au moins 7 ans, dans un métier lourd les 15 dernières années calendrier;
 - c) au moins 20 ans dans un métier impliquant du travail de nuit.

Régime crédit temps 50% (mi-temps): le complément à charge de l'employeur est porté à 75 € par mois.

Ce montant est relevé à 100 €/mois en cas d'entrée dans le régime à 60 ans accomplis et sans avoir bénéficié d'un autre régime de crédit-temps.

Régime crédit-temps 20% (1/5e temps): un complément à charge de l'employeur est accordé à concurrence de 25 € par mois à compter du 01/01/2026 sans rétroactivité.

Pension extra-légale sectorielle

Octroi de 300 € hors taxes par travailleur et par an à partir du 1er janvier 2026

Un complément de 50 € sera payé pour couvrir l'année 2025.

Cadeau en cas de mise à la pension

Ancienneté requise: 10 ans dans l'entreprise.

À dater de 2026, les travailleurs reçoivent, lors de la pension ou de la pension anticipée, une prime unique de 75 € augmentée de 40 € par année d'ancienneté dans l'entreprise (plafonnée à 1.000 €).



AVANTAGES SOCIAUX

Avantages sociaux

Prime syndicale

Vous avez droit à une prime syndicale de 145 € par année ou au prorata temporis.

Les travailleurs pensionnés ont également droit à cet avantage. Le montant est également de 145 €.

Indemnité complémentaire en cas de maladie

Ancienneté requise: 250 jours de travail effectif ou assimilé (régime 5 jours). Les jours assimilés pour cause de maladie sont exclus.

À partir du 31^e jour de maladie: l'indemnité complémentaire est de 36 € par mois pendant un nombre de mois égal au nombre d'années de service.

Ensuite: le montant passe à 18 € par mois pendant la même durée.

Pour les maladies inférieures à un mois: les indemnités sont fractionnées sur base de 1/3 par période complète de 10 jours.

Prime de premier mariage

Ancienneté requise: 1 an dans l'entreprise

La prime de premier mariage est de 24,79 € ou 2,48 € par mois de présence. Le solde éventuel est payé lorsque l'année d'ancienneté est acquise.

Prime de naissance

Ancienneté requise: 1 an dans l'entreprise

La prime de naissance est de 14,87 € ou 1,24 € par mois de présence. Le solde éventuel est payé lorsque l'année d'ancienneté est acquise.

Indemnité aux enfants des travailleurs décédés par suite d'une maladie

Les enfants des travailleurs décédés par suite de maladie reçoivent à la fin de l'année scolaire un montant de 49,58 €:

- à partir de 14 ans;
- tant qu'ils sont aux études et bénéficiaires des allocations familiales.

Le capital décès du plan de pension complémentaire sectoriel est fixé à 1.500 € à compter du 1er juillet 2026.



PETIT CHÔMAGE

Petit chômage

Événement	Nombre de jours
Mariage du travailleur ou de la travailleuse	Deux jours dans la semaine de l'événement ou la suivante.
Mariage d'un enfant ou proche	Un jour : dans la semaine de l'évènement ou la semaine suivante.
Décès du conjoint, cohabitant légal, enfant	Dix jours : 3 jours entre décès et funérailles, 7 dans l'année suivante.
Décès du père, mère, beaux-parents	Trois jours entre décès et funérailles.
Décès d'un frère, sœur, grands-parents, etc. <u>vivant au foyer ou pas</u>	Deux jours entre le décès et les funérailles.
Communion solennelle / fête jeunesse laïque	Un jour , le jour de la cérémonie.

Attention: le cohabitant légal est assimilé au conjoint marié.

Ce sont les principales dispositions en matière de petit chômage. À côté de cela, d'autres circonstances donnent droit au petit chômage. Prenez contact avec votre délégué ou votre permanent régional pour plus d'informations.



AUTRES

Autres

Kermesses Locales

Vous avez droit à 2 jours payés: les modalités pratiques sont fixées au niveau de l'entreprise.

Prime de scolarité aux jeunes travailleurs

Une prime de scolarité de 3% du salaire de base est allouée – sous conditions – aux jeunes travailleurs suivant les cours d'une école professionnelle agréée.

Chaussures de travail

Les employeurs délivrent, au minimum, 1 paire de chaussures de sécurité par période de douze mois.

Congé d'ancienneté

Octroi de jour de congé d'ancienneté: 1 jour dès 10 ans; 2 jours dès 15 ans; 3 jours dès 20 ans.



Nouveau : Réservez en ligne

et profitez immédiatement de votre réduction membre !

www.florealholidays.be fait peau neuve !

Désormais, les membres peuvent réserver leurs vacances en ligne en toute simplicité.

- Utilisez votre code promo personnel à l'avant-dernière étape de la réservation pour recevoir directement votre réduction membre.
- Découvrez également nos promotions du moment et laissez-vous séduire par nos nouveaux projets : Hameau de l'Ourthe à Houffalize & Hameau de la Semois à Bouillon.



Utilisez ces codes coupon pour votre réservation en ligne chez Floreal Holidays.

- Centrale Générale : **AC25**
- Centrale générale + Solidaris : **ACSOL27**





SUIVEZ-NOUS EN LIGNE:



www.accg.be

Nouveau:

suivez l'actualité syndicale
et sectorielle sur notre
chaîne WhatsApp.



CG.FGTB



fgtb_cg



@fgtb_cg

FGTB

Centrale Générale

Ensemble, on est plus forts